



CENTRE CLINIQUE DE CHIROPRAxie

SPÉCIALISTE DE LA PRISE EN CHARGE DES TROUBLES NEURO-MUSCULO-SQUELETTIQUES

Qu'est-ce que la chiropraxie ?

La chiropraxie prévient, diagnostique et traite des pathologies mécaniques de l'appareil neuro-musculo-squelettique, en particulier de la colonne vertébrale, et leurs conséquences.

Les patients consultent directement le chiropracteur qui établit un diagnostic dans son champ de compétences, puis choisit et met en œuvre les outils thérapeutiques adaptés au patient. Il préconise des examens complémentaires si nécessaire.

La chiropraxie est légalisée en France depuis mars 2002. En janvier 2011, les textes réglementaires relatifs aux actes professionnels des chiropracteurs ont été publiés.

Que peut traiter la chiropraxie ?

Qu'elles soient récentes ou chroniques, de faible ou de forte intensité, la chiropraxie peut soulager les douleurs du dos, les céphalées et vertiges d'origine cervicale, les douleurs tendineuses, les douleurs articulaires périphériques (épaule, coude, poignet, hanche, genou, cheville...)

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 20H45

SUR RENDEZ-VOUS

Le Centre clinique de chiropraxie de l'IFEC compte 24 salles de traitement permettant 200 consultations par jour. Vous y serez reçu.e sur rendez-vous par nos étudiants en 4^{ème} ou 5^{ème} année de chiropraxie, encadrés par des chiropracteurs expérimentés.

Un centre clinique ouvert à tous

Le centre est ouvert à tous (à partir de 5 ans) et permet de bénéficier de soins chiropratiques à un tarif avantageux : cotisation de 20 € (valable 12 mois), consultation à 25 €, des tarifs spécifiques existent selon votre situation.

Quelle est la formation du chiropracteur ?

La formation en chiropraxie se déroule en 5 ans d'études à temps complet. Elle alterne cours et travaux pratiques en anatomie, physiologie, pathologie, imagerie médicale, neurologie, orthopédie, rhumatologie... Les étudiants effectuent un stage hospitalier, un stage clinique de 15 mois et un stage en cabinet libéral.

Comment se déroule une consultation de chiropraxie ?

Entretien initial
L'étudiant vous interroge sur le motif de la consultation et vos antécédents

01

02

Examen
L'étudiant effectue un examen clinique et fonctionnel de votre système musculo-squelettique spécifique à votre situation

Traitement
En accord avec vous, l'étudiant vous propose des plans de traitements adaptés à votre situation

03

04

Des conseils
sur votre posture, l'ergonomie de votre poste de travail, des exercices spécifiques à réaliser, votre pratique sportive... vous sont donnés



Chaque étape est validée par un encadrant pédagogique qui peut également accompagner l'étudiant en salle de traitement à sa demande ou à la vôtre.



IFEC

INSTITUT FRANCO-EUROPÉEN
DE CHIROPRAxie

CONTACT :

DE BARDONNECHE Clara
Etudiante en chiropraxie
06 58 68 76 18

debardonneche.clara@ifecetud.net

Centre clinique de chiropraxie

26 Bvd Paul Vaillant-Couturier, Ivry-sur-Seine

